

Monsieur GOUX
CDG69
9 Allée Vistel
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

St Bonnet de Mure, 9 février 2024,

Objet : Sollicitation pour mission Médiation commune de St Bonnet de Mure

Monsieur GOUX,

Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, un contentieux oppose les 4 agents de la Police Municipale au Maire et à son DGS.

Élus minoritaires au Conseil Municipal, nous observons l'évolution de ce conflit via de multiples échanges par mails entre agents municipaux et élus majoritaires, mais également au travers de multiples plaintes déposées par les agents à l'encontre du maire et de son DGS.

Cette situation conflictuelle tourne au dialogue de sourds.

Une mission 'médiation' conduite par un tiers, nous apparaît comme la piste pour dénouer ce conflit.

Nous avons pensé à la possible intervention du CDG69, après avoir mené des recherches sur les missions des CDG sur le Web où le CDG33 évoque explicitement la [Médiation à l'initiative des parties](#).

Suite à un contact téléphonique avec le CDG69 le 06/02/2024 le service Accueil, nous a :

- confirmé l'existence d'un service Médiation, animé par Mr GOUX,
- conseillé d'adresser un mail à Mr GOUX pour spécifier notre problématique.

Dans ce contexte, nous vous sollicitons pour exposer notre perception partielle de la situation et surtout rechercher une démarche pour résoudre ce conflit Agents PM vs Maire et DGS.

Mr DUBUIS ou Mr PETRICIG sont disponibles pour échanger avec vous.

Dans l'attente de votre retour, recevez, Monsieur GOUX, nos salutations respectueuses.

Thierry DUBUIS (+33 6 50 23 56 00)
Pour le groupe Au-Delà des Mure

Francis PETRICIG (06 80 89 42 18)
Pour le groupe St Bonnet Autrement
Ancien premier adjoint



Annexes :

1. Exposé de la situation
2. Mail A2DM envoyé à l'ensemble des élus suite au Conseil Municipal du 01/02/2024

Copie à :

- Monsieur le Maire et Police municipale de St Bonnet de Mure
- Madame Elise UNTERMAIER-KERLÉO du CDG69

Annexe 1 : Exposé de la situation

Un conflit qui dure depuis plusieurs années

Cette situation conflictuelle aurait pour point de départ courant 2020.

Facteurs ‘nourriciers’ du conflit : point de vue des agents de la PM

Thème du harcèlement moral

Plusieurs plaintes à l'encontre du DGS ont été déposées ces derniers mois, par les agents de la PM, auprès du procureur de la République.

Thème des rémunérations

Les agents s'estiment ‘lésés’ dans les modalités d’attribution des primes.

Thème de la suppression de la protection fonctionnelle

Les agents de la PM ont fait appel à un avocat pour défendre leur ‘point de vue’.

Les frais d’avocat sont supportés par ces agents.

Facteurs ‘nourriciers’ du conflit : point de vue du Maire et du DGS

En l’état de nos informations, il nous est impossible d’apprécier objectivement le point de vue du Maire et du DGS sur ce conflit. Aucune information n’est communiquée à l’ensemble des élus.

Annexe 2 : Mail envoyé aux élus municipaux suite au conseil municipal du 01/02/2024



A2DM Au-delà des Mure <audeladesmure@gmail.com>

Retours sur le CM du 01/02/2024 : points DOB et PM

Au-Delà des Mure <audeladesmure@gmail.com>

2 février 2024 à 14:46

À : Laurent Cedric <laurent.cedric0941@orange.fr>, Francis Petricig <FPetricig@saintbonnetdemure.com>, Thierry Dubuis <TDubuis@saintbonnetdemure.com>, Audrey Saunier <ASaunier@saintbonnetdemure.com>, Corentin Pichol <CPichol@saintbonnetdemure.com>, Emilie Tardy <ETardy@saintbonnetdemure.com>, Jean-Marc Jovet <JMJovet@saintbonnetdemure.com>, Josiane CHABERT <jchabert@saintbonnetdemure.com>, Nicolas BUIS <NBUIS@saintbonnetdemure.com>, Allan Lenti <ALenti@saintbonnetdemure.com>, Claudine Jastrzab <CJastrzab@saintbonnetdemure.com>, Gerard Dirolo <GDirolo@saintbonnetdemure.com>, Karine Beddeleem <KBeddeleem@saintbonnetdemure.com>, Lydie Da Cruz <LDaCruz@saintbonnetdemure.com>, Laurence Masson <LMasson@saintbonnetdemure.com>, Jean-Paul Demereau <jpdemereau@saintbonnetdemure.com>, MT Chazallet <mtchazallet@saintbonnetdemure.com>, Elian Condomines <ECondomines@saintbonnetdemure.com>, Alain Stephan <ASstephan@saintbonnetdemure.com>, Sylvie MONIN <SMONIN@saintbonnetdemure.com>, Maud Lepercq <MLEpercq@saintbonnetdemure.com>, Olivier Susini <OSusini@saintbonnetdemure.com>, Daniele Santesteban <DSantesteban@saintbonnetdemure.com>, Michel Jeannot <MJeannot@saintbonnetdemure.com>, Sandra Cauchois <SCauchois@saintbonnetdemure.com>, Amandine Ott <AOtt@saintbonnetdemure.com>, Martine PINTON <MPinton@saintbonnetdemure.com>, Vincent Lievre <VLievre@saintbonnetdemure.com>, Jean Pierre JOURDAIN <JPJOURDAIN@saintbonnetdemure.com>

PM : s'engager à régler le conflit!

Monsieur le Maire, chers collègues,

Hier soir au Conseil municipal, j'ai constaté de nombreuses absences d'élus. De ce fait, je tiens à préciser deux points.

1 - Débat d'Orientations Budgétaires

Alain Stephan et le soussigné avons échangé avec Michel JEANNOT. Nous n'avons pas apprécié son attitude à notre égard lors de la séance, lorsque nous avons fait remarquer que le document "grands travaux" n'avait pas été joint à la convocation de la commission Finances.

C'est pourquoi nous sommes intervenus en séance après l'avoir étudié ce week-end. C'est tout de même agaçant de toujours remettre en cause nos propos.

Quand une spécialiste comme Sandra Cauchois explique que la loi interdit en marché public, les dépassements des montants des avenants de 15%, il n'y pas lieu de remettre en cause son intervention.

J'insiste aussi sur la lisibilité des tableaux qui méritent plus de clarté en évitant de mélanger des montants HT et TTC.

2 - Au sujet du conflit PM vs Maire et DGS

Tout d'abord je remercie les deux élus de la majorité qui m'ont félicité sur le comportement calme des élus de l'opposition depuis 2 séances de conseil. Nous n'avons pas compris l'agression verbale de Martine PINTON à la fin du Conseil.

Rappel de la Question Diverse posée en fin de séance

Contexte

- Depuis l'été dernier, les conseillers municipaux ont pris connaissance :
 - d'un dialogue tendu puis un dialogue rompu entre les policiers de la Police Municipale

*et le maire et son DGS,
- d'un dépôt de plusieurs plaintes par les agents de la Police Municipale à l'encontre de Mr le Maire et du DGS.*

- Vous avez, Mr le Maire, retiré la protection fonctionnelle aux policiers les obligeant à prendre à leur charge les honoraires d'un avocat.*
- Depuis lundi dernier, il n'y a plus a priori de policiers en exercice sur la commune.*

Questions

- Quelle est l'origine et la nature de ce conflit PM vs Maire et DGS ?*
- Face aux plaintes déposées par des membres de la PM, la commune a-t-elle missionné un avocat pour l'assistance juridique de Mr le Maire et du DGS ?*
- Si oui, dans le cadre des délégations accordées en début de mandat, nous vous demandons de communiquer des informations (missionnement, frais engagés) dans le cadre du relevé de décisions que vous devez communiquer au conseil municipal.*
- Quelles dispositions comptez-vous prendre pour sortir de ce conflit, restaurer un climat apaisé favorable à une bonne qualité de service aux murois ?*

Propos de Mr le Maire.

Monsieur le Maire a lu une intervention préparée avant le conseil

Monsieur le Maire a répondu être intervenu auprès de l'officier de la Gendarmerie de St Laurent pour assurer un minimum de sécurité.

Sur le reste des points évoqués, la réponse est qu'il condamnait la posture des policiers hormis un qui était déjà en arrêt maladie et a parlé de "preuves"; la question d'Elian CONDOMINES sur cette notion de "preuves" n'a pas amené de réponse compréhensible.

Intervention de Madame Martine Pinton

Madame Martine PINTON a reproché avec véhémence, pour ne pas dire agressivité, dans l'ordre:

1. L'absence de l'adjoint Cédric LAURENT
Cédric LAURENT m'avait averti qu'il était de permanence à sa caserne, donc en activité professionnelle pendant ce conseil.
2. Notre parti pris de défendre la Police Municipale
Je ne vois pas dans nos questions le parti pris. Néanmoins, au vue des résultats plus que probants de l'activité de Mr DE BELEN et de son équipe, la PM mérite tous nos égards d'élus mais aussi de tous les murois. Oui nous sommes tous derrière nos policiers.
3. Notre ignorance sur le dossier
Oui nous ignorons l'origine du conflit. Pour se fâcher il faut être deux.
Nous constatons que dans chaque conflit ou problème relationnel, le nom du DGS Mr Pascal JOMAIN revient souvent.
Le groupe A2DM en sait quelque chose!
J'ai demandé à Martine PINTON de nous expliquer le problème, mais elle a préféré ne pas répondre.
Nous **lisons** que les policiers ont eu une diminution de salaire, la suppression d'une protection fonctionnelle, qu'ils subissent un harcèlement et qu'ils ont déposé de nombreuses plaintes. Si c'est faux ou même partiellement faux, il faut démentir.
L'intervention de Mr le Maire ne me semble pas apaiser le climat.

En conclusion

- L'incident avec Martine est anecdotique.
- Il faut arrêter ce dialogue de sourds entre les parties.
- Il faut vite sortir de cette affaire en mode médiation en prenant appui sur des élus non impliqués dans le conflit, assistés d'un expert en résolution de conflit RH (issu du Centre Technique de Gestion ?).
- Je vous propose que 2 élus soient désignés.
Parmi la majorité, je crois qu'une élue a une fonction de DRH; pourquoi ne pas lui demander son aide?
Pour une sortie de crise 'consensuelle', je suggère qu'un élu de A2DM ou de SAINT BONNET AUTREMENT soit associé à cette démarche 'résolution de conflit'.

Bon week-end

Thierry DUBUIS

PS : **A Mr le Maire** : En l'absence d'un engagement de résolution du problème d'ici le lundi 19 février 2024, que vous voudrez bien communiquer à l'ensemble des élus, nous nous réservons le droit de faire une communication publique sur ce dossier.